

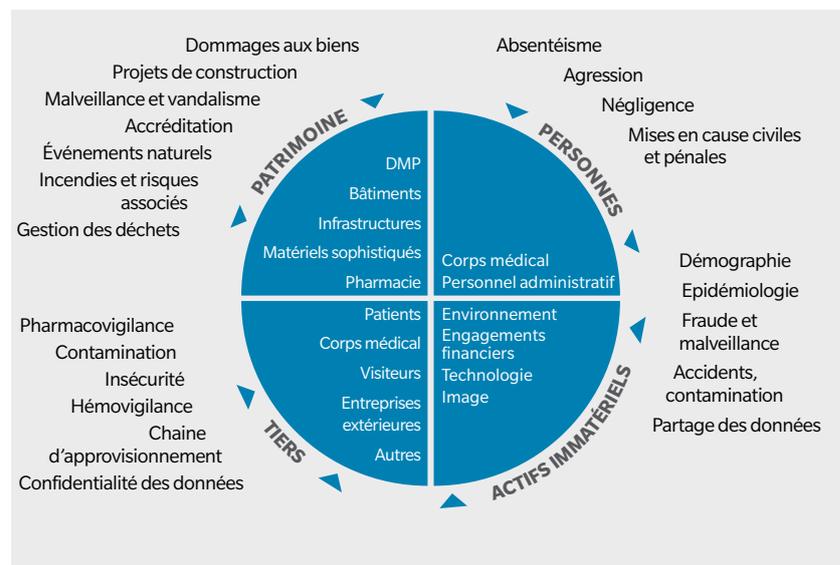
# ÉTABLISSEMENTS DE SOINS



Les établissements de soins doivent faire face à des contraintes financières de plus en plus fortes, notamment depuis l'introduction de la T2A, et à une augmentation importante du coût du risque médical. Ces contraintes, combinées avec l'arrivée de nouveaux assureurs sur le marché de la responsabilité civile médicale, renforcent l'intérêt de faire appel à Marsh, leader mondial du courtage d'assurance, pour optimiser la gestion de vos risques.



Vos enjeux : identifier vos risques pour mieux les maîtriser



Notre approche : vous accompagner dans la définition d'une démarche globale de réduction du coût total du risque et des assureurs

<b>Identifier, analyser et sérier les risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des risques de votre (vos) établissement(s)</li> </ul>
<b>Recommander et mettre en œuvre les solutions de réduction de votre exposition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention et protection</li> <li>• Gestion de crise</li> <li>• Plan de continuité des soins</li> <li>• Plan de secours</li> </ul>
<b>Proposer un montage d'assurance adapté aux capacités de financement des établissements de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des risques à transférer</li> <li>• Etudes actuarielles</li> </ul>
<b>Négocier le transfert du risque au marché de l'assurance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance à appel d'offres</li> <li>• Audit des assurances, rédaction du cahier des charges, aide à la décision</li> <li>• Courtage d'assurance : RC / dommages / flotte / construction</li> </ul>
<b>Créer et fournir les outils de suivi et d'aide à la décision</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remontée et suivi des incidents</li> <li>• Suivi et gestion des sinistres</li> </ul>

## CONCRÈTEMENT



### Analyse actuarielle et gestion des sinistres

Un des principaux groupe hospitalier européen a souhaité limiter les conséquences financières de ses sinistres dans un budget d'assurances maîtrisé.

Marsh a alors présenté la démarche à mettre en œuvre afin d'optimiser le coût global du risque de responsabilité civile :

- Analyse actuarielle approfondie et modélisation de la conservation de risque en fonction des résultats et des contraintes juridiques, puis transfert de la capacité au marché de l'assurance ou de la réassurance ;
- Formalisation de la politique de prévention à mettre en œuvre ;
- Configuration d'un système d'information et de gestion des incidents et sinistres, outil indispensable pour la gestion de la rétention et la mesure du retour sur investissement de la politique de prévention.

→ Pour accompagner cet acteur majeur du secteur, Marsh a proposé de réunir les compétences de 5 départements spécialisés : le département services publics pour la coordination du projet, la division des risques financiers pour la modélisation de la rétention, la cellule RC médicale pour la conception du programme d'assurances ainsi que les départements conseil et Modeling & Risk Financing pour la prévention et la conception du système d'information.



### Mise en conformité

Un groupement de cliniques a chargé Marsh d'entreprendre une étude de mise en conformité de ses établissements en matière de gestion de risques afin de réduire son exposition aux risques identifiés.

Les améliorations concernaient le développement de polices d'assurance et de procédures dans des domaines tels que la gestion des appareils médicaux, la responsabilité professionnelle et la mise en place d'un plan de continuité.

→ Les intervenants Marsh, au travers d'une étroite collaboration avec les directions du groupement, ont créé et diffusé les documents appropriés. Une réévaluation globale de l'ensemble des risques a ensuite été entreprise, et a conduit à une diminution du coût total du risque de l'ordre de 15 %.

Marsh poursuit aujourd'hui sa mission de conseil et apporte son savoir-faire quant à l'évolution et à la mise en place des règles de gestion des risques.

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr.

N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication et Marketing 1312. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2013.

## LES ATOUTS MARSH

Une équipe dédiée, spécialisée sur ce secteur, composée d'actuaire, de juristes et de médecins.

Des références dans les plus grands établissements de santé.

Une organisation permettant d'assurer un service de proximité et un reporting de qualité.

Un accompagnement dans toute la chaîne de valeur pour une réduction du coût total du risque.

Un accès aux marchés mondiaux de l'assurance pour vous proposer une alternative en termes de placement.

Pour plus d'information, un numéro unique :

**01 41 34 56 56**

Marsh est présent à :

**Paris La Défense**  
**Aix-en-Provence**  
**Bordeaux**  
**Lille**  
**Lyon**  
**Orange**  
**Toulouse**

[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)